



Ecole
Saint-Joseph

7 avenue Maréchal Leclerc
43590 Beauzac
Tél. : 04 71 61 47 57
Mail : esj.beauzac@orange.fr
Site internet : www.esjbeauzac.fr



CIRCULAIRE DE RENTREE

Année scolaire 2023-2024

HORAIRES

7h15	Garderie	13h00	Garderie
8h20	Accueil directement dans les classes	13h20	Accueil directement dans les classes
8h30	Rentrée en classes (début des cours)	13h30	Rentrée en classes
11h35	Sortie des classes de petite à grande sections	16h30	Sortie de toutes les classes
11h45	Sortie des classes de CP à CM2	16h45	Etude et garderie
		17h30	Fin de l'étude
		18h45	Fin de la garderie

CALENDRIER ET VACANCES SCOLAIRES

Rentrée des classes : lundi 4 septembre à 8h30

Toussaint : du vendredi 20 octobre au lundi 6 novembre

Noël : du vendredi 22 décembre au lundi 8 janvier

Hiver : du vendredi 16 février au lundi 4 mars

Pâques : du vendredi 12 au lundi 29 avril

Été : le vendredi 5 juillet au soir

Il n'y aura pas classe le vendredi 10 mai (pont de l'Ascension) et le lundi 19 mai (Pentecôte).

REPARTITION DES CLASSES

PS/MS : Adeline Damon et Nadine Quiblier (ATSEM)

GS/CP : Anne Boizard et Julie Satre (ATSEM)

CE1 : Marie-Noëlle Coulomb

Christiane Alix occupe le poste d'AESH et d'agent de garderie

Catherine Bouteyre occupe le poste d'employée de service

CE2/CM1 : Julia Ivanès-Kracht

CM1/CM2 : Nadia Chapelon

RENCONTRES PARENTS/ENSEIGNANTS

Il s'agit d'un temps important qui vous permettra de prendre connaissance de l'organisation et du fonctionnement de la classe de votre enfant et de poser toutes vos questions à son enseignante. Toutes les rencontres ont lieu dans la classe de votre enfant à 18h.

PS / MS : mardi 12/09

CE2 / CM1 : lundi 11/09

GS / CP : vendredi 22/09

CM1 / CM2 : jeudi 21/09

CE1 : mardi 19/09

SECURITE

Le portillon de l'entrée est équipé d'une gâche électrique et d'un visiophone. Il est nécessaire de sonner pour accéder à la cour de l'école, sauf aux horaires suivants pendant lesquels l'entrée est libre :

- De 8h15 à 8h45
- De 11h30 à 11h50
- De 16h25 à 16h45

En cas de non-réponse, merci d'appeler le 04.71.61.47.57.

De plus, toujours pour des raisons de sécurité, il est rappelé qu'aucun véhicule (hors service) ne doit passer devant l'école et encore moins y stationner. Il n'est pas question de jouer avec la sécurité de nos enfants.

TRES IMPORTANT : Les élèves ne sont sous la responsabilité de l'école qu'à partir du moment où ils ont été remis « physiquement » à un adulte dans l'enceinte de l'école. Il n'est pas recommandé de laisser les enfants les plus jeunes aller seuls de votre voiture garée au bord de la route à l'entrée de l'école. Les enfants doivent immédiatement entrer dans le bâtiment et rejoindre la garderie. La responsabilité de l'école ne saurait être engagée en cas de manquement à ce point.

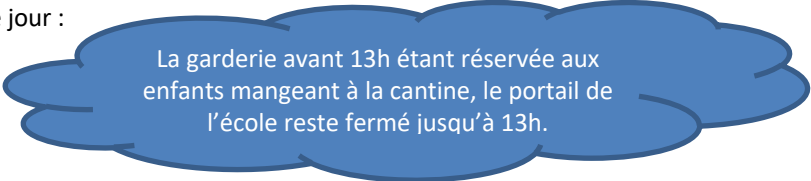
ASSURANCES

Tous les élèves sont couverts, gratuitement et sans aucune démarche de votre part, par une assurance scolaire et extra-scolaire souscrite par l'établissement auprès de la Mutuelle St Christophe. Vous n'avez pas besoin de nous faire passer une attestation d'assurance.

GARDERIE

Une garderie gratuite est mise à votre disposition chaque jour :

- de 7h15 à 8h20
- de 13h à 13h20
- de 16h30 à 18h00



La garderie avant 13h étant réservée aux enfants mangeant à la cantine, le portail de l'école reste fermé jusqu'à 13h.

Les garderies sont avant tout un service à destination des familles qui ne peuvent pas garder ou récupérer leur enfant avant et après la classe, elles ne sont pas un centre de loisirs. Afin de ne pas alourdir la journée de votre enfant et également de ne pas dégrader la qualité de ce service, il est souhaitable de récupérer vos enfants dès que possible lorsque vos obligations vous le permettent.

Nous conservons la garderie payante de 18h00 à 18h45 au tarif inchangé de 1,50 € par soir de présence.

ETUDE

A partir du CP, une étude est organisée chaque soir de 16h45 à 17h30. Afin de préserver le climat de travail nécessaire, il n'est pas possible de venir récupérer votre enfant en étude avant 17h30.



IMPORTANT

A partir de 16h45, votre enfant du CP au CM2 encore présent à l'école ira obligatoirement en étude, sauf si vous nous avez informés préalablement par écrit qu'il sera récupéré avant 17h30.

Par conséquent, les enfants de primaire n'ont pas la possibilité de rester à la garderie entre 16h45 et 17h30, et doivent impérativement aller en étude si leur départ de l'école doit se faire après 17h30.

Chaque vendredi précédant les vacances, il n'y aura pas d'étude (ainsi que la dernière semaine de l'année scolaire).

CONTRIBUTION FAMILIALE

Les tarifs mensuels pour 2023-2024 se décomposent de la manière suivante :

- Contribution familiale
 - Gratuité en PS1 (enfants nés en 2021)
 - 10,50 € en PS2 (enfants nés en 2020)
 - 21 € (4% de réduction pour 2 enfants, 8% pour 3...) de la moyenne section au CM2
- Fournitures scolaires : 5 €

Bien que les factures soient trimestrielles, il vous est tout à fait possible de mettre en place un virement automatique chaque mois afin de lisser les frais liés à l'école. Pensez-bien à indiquer votre numéro de responsable (figurant en haut à droite des factures) ou le nom de l'élève (pour les nouvelles familles ne connaissant pas encore leur numéro de responsable) dans le libellé du virement.

Les coordonnées bancaires de l'école sont les suivantes : IBAN -> FR76 1450 6002 0002 2569 0800 009 – BIC -> AGRIFRPP845
Pour éviter tout litige, les règlements en espèces doivent être donnés en mains propres au Directeur ou à Anne Boizard.

En cas de difficultés financières, n'hésitez pas à prendre rendez-vous pour que nous trouvions une solution ensemble. Une famille qui ferait le choix de notre école ne doit pas en être empêchée pour des raisons financières.

FOURNITURES SCOLAIRES

Pour 50 € annuels, la quasi-totalité des fournitures nécessaires à la scolarité des enfants sont achetées et données au fur et à mesure des besoins, avant tout dans un souci économique et pratique pour les familles. Nous demandons à chaque élève de rapporter le matériel encore utilisable d'une année sur l'autre afin d'éviter le gaspillage et de nous permettre de maintenir ce service à un tarif inchangé depuis plus de 9 ans malgré la très forte hausse du coût des différents matériels ces dernières années.

CANTINE (voir le règlement fourni par la Mairie)

Depuis deux ans, le fonctionnement de la cantine a été modifié et l'école ne gère plus les prévisions, tout se faisant en ligne. Cependant, il est indispensable de bien informer la Mairie et l'école lorsque vous modifiez une prévision après le vendredi 9h30.

ECO-ECOLE

Dans le cadre du projet d'établissement, avons obtenu l'année dernière le label Eco-Ecole. Nous continuons cette année avec des projets axés sur la solidarité. Nous vous informerons régulièrement de ce qui est mis en place dans l'école en lien avec ce projet.

VIE PRATIQUE

1. En cas de changement dans les habitudes (sortie, cantine, ramassage...), merci de nous le signaler par l'intermédiaire du cahier de liaison ou par mail.
2. N'oubliez pas de nous signaler les changements de numéros de téléphone (notamment les portables) en cours d'année.
3. En maternelle, des vêtements pratiques à remettre facilitent le passage aux toilettes. Pensez bien à rendre rapidement les vêtements prêtés par l'école ; nous pouvons en avoir besoin pour d'autres enfants.
4. En collectivité, les poux apparaissent régulièrement. Nous vous prions de surveiller la chevelure de vos enfants et de nous signaler rapidement la présence de poux chez l'un de vos enfants.
5. **En cas d'absence non prévue de votre enfant, il est obligatoire de prévenir l'école, par téléphone ou par mail avant 9h00.**
Je rappelle que lors d'absences régulières et non justifiées, l'école doit immédiatement informer l'Inspection Académique. La signature du contrat de scolarisation rend la présence des élèves obligatoire.
6. N'hésitez pas à prendre contact avec l'enseignante de votre enfant afin de lui exposer un quelconque problème qui pourrait se présenter et avoir des répercussions sur son travail (santé, problème de famille...). Nous vous rappelons qu'elle est votre interlocutrice privilégiée dans le cadre de la scolarité de votre enfant.

Si vous avez des questions ou que des difficultés se présentent, je suis disponible pour vous recevoir, sur rendez-vous, le lundi matin et le jeudi après-midi.

Pour l'équipe éducative.
Le Chef d'établissement,
Christophe MORANGE